

Hotel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
L-4138 Esch-sur-Alzette

www.esch.lu

Ville d'Esch-sur-Alzette
Service : Facturation

Exercice 2009
Budget Art. 2/1390/7440/010 No 1

Relevé et Rôle principal

de la TAXE SUR LES CHIENS
pour l'exercice 2009

au montant de **65.320,00 €**

(en toutes lettres)

soixante-cinq mille trois cent vingt euros

Etabli à Esch-sur-Alzette, le **06.03.2009**

Le Chef de Service,
ff

Le Bourgmestre et les Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette certifient que le présent rôle, s'élevant au montant de **soixante-cinq mille trois cent vingt euros**, a été dûment publié et affiché.

Esch-sur-Alzette, le

Le Secrétaire,

Les Echevins,

Le Bourgmestre,

No

Vu pour être approuvé et arrêté à la somme **soixante-cinq mille trois cent vingt euros (Eur 65.320,00)**

Esch-sur-Alzette, le

Le Conseil Communal,

Le Secrétaire,

Le Président,

No

Vu et

Luxembourg, le

Le Commissaire de district,



Titre

Numéro:..... 1
Date:..... 03.03.2009
Article:..... 2009 - 2/1390/7440/010
Libellé:..... TAXES SUR LES CHIENS

En vertu d'une décision d'ordonnancement du collège des bourgmestre et échevins et conformément aux articles 94 et 135 de la loi communale du 13 décembre 1988, le receveur communal encaissera

la somme de

*****65 320,00 EUR

aux dépens de

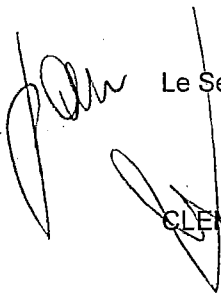
Titre Récapitulatif

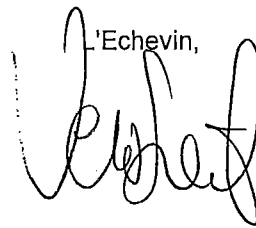
date facture:.....
référence:.....
objet facture:.....

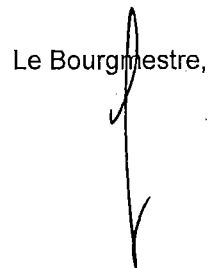
Objet

QI QUITTANCEMENT 03.03.2009

Ainsi ordonné à Esch-sur-Alzette, le 03.03.2009


Le Secrétaire,
CLEMENT JEANNOT


L'Echevin,


Le Bourgmestre,

Vu et approuvé

Esch-sur-Alzette, le _____

Le conseil communal,

Point de l'ordre du jour _____